

Formulaire d'inscription pour actions promotionnelles dans les communes, les distributeurs d'eau et d'énergie ou les entreprises
Pommeaux de douche à tarifs préférentiels pour les ménages privés

Programme suisse de protection du climat

Économies d'eau chaude

Informations sur le partenaire du programme (commune, distributeur, entreprise, ...)

Type des entités équipées:	Ménages
Nom du partenaire du programme:	_____
Prénom/nom de l'interlocuteur:	_____
Fonction de l'interlocuteur:	_____
Adresse:	_____
NPA & lieu:	_____
E-mail:	_____
Téléphone:	_____

Informations sur l'installation (estimation du nombre de douchettes pour une action dans un stand)

Nombre de ménages:	_____
Période prévue pour la diffusion:	
Début (mois/année):	_____
Fin (mois/année):	_____

Envoi du formulaire d'inscription

Veuillez envoyer le formulaire d'inscription par e-mail ou par voie postale à ecoLive, représentant officiel de la fondation myclimate en Suisse romande:

eau-chaude@ecolive.ch

ecoLive
Olivier Brüggimann
Rte de Valavran 1
CH-1293 Bellevue



Après réception et vérification du formulaire d'inscription, nous vous contacterons. Pour toute question, nous nous tenons à votre disposition au +41 22 732 24 55 ou par e-mail.

Critères d'admission

Le partenaire sera admis au programme d'économies d'eau chaude uniquement s'il remplit tous les critères d'admission.

- ✓ Les pommeaux de douche sont seulement installés dans des ménages situés en Suisse.
- ✓ Pour chaque pommeau de douche une carte d'enregistrement est complètement et véridiquement remplie.
- ✓ Seuls les pommeaux de douche fournis par myclimate ou son représentant officiel sont installés.
- ✓ Le partenaire du programme et myclimate n'obtiennent pas de soutien financier supplémentaire pour financer le projet.
- ✓ Le partenaire du programme et les ménages sont prêts à participer au monitoring aléatoire réalisé tous les deux ans.
- ✓ Le partenaire du programme et les consommateurs d'eau chaude concernés transfèrent tous les droits pour les réductions des émissions à myclimate.
- ✓ Le partenaire du programme n'effectue pas de publicité explicite avec l'action, mais a néanmoins le droit d'évoquer le projet et la collaboration avec myclimate (la plus-value écologique est acquittée avec la remise du certificat).

Dispositions contractuelles

En remplissant et envoyant le formulaire d'inscription, le partenaire du programme fait selon les règles une demande d'admission au programme d'économies d'eau chaude en Suisse.

Seuls les ménages utilisant de l'énergie fossile pour leur production d'eau chaude sont acceptés dans le programme suisse de protection du climat Economies d'eau chaude de myclimate et bénéficient d'un prix préférentiel de CHF 10.- HT. Pour les ménages utilisant de l'électricité ou de l'énergie renouvelable pour produire l'eau chaude, ecoLive/myclimate facture au partenaire un supplément de CHF 14.- HT par pommeau de douche.

myclimate décline toute responsabilité en cas de dommages causés suite à l'installation des pommeaux de douches.

Tous les pommeaux de douche non installés seront retournés à ecoLive/myclimate dans un délai raisonnable sous peine de facturation de ces derniers au prix de CHF 24.- HT.

Par sa signature, le partenaire accepte toutes les conditions et certifie remplir tous les critères d'admission.

Lieu/date:

Signature:

Nom: _____

Fonction: _____